

# Le plan des syndicats pour maintenir le système actuel de pension

■ Développer l'emploi et taxer le capital doivent permettre de financer et améliorer le système.

Les premières réactions des syndicats au rapport de la commission de réforme des pensions 2020-2040 ("La Libre" du 17 juin) ont été plutôt critiques, à tout le moins circonspectes. Certaines recommandations émises par le groupe des douze experts commandité par les ministres De Croo et Laruelle ne leur plaisent pas. Le système de calcul à points du montant de la pension, le report de l'âge de la retraite, la diminution de certaines pensions,... Autant d'éléments que les organisations syndicales n'accueillent pas avec le sourire.

Mais au fait, quelles sont les propositions des syndicats en matière de pensions ? Comment comptent-ils assurer le financement des retraites des toujours plus nombreux pensionnés ? Comment faire face au vieillissement de la population ?

A en croire la FGTB, il n'y a pas péril en la demeure. Selon Jean-François Tamellini, spécialiste pensions du syndicat socialiste, d'ici à 2060, les coûts liés au vieillissement de la population évolu-

ront moins vite que la production de richesses dans notre pays, même si l'on table sur une estimation basse de l'évolution du produit intérieur brut, à 1,71 %. "Il y a suffisamment d'argent pour financer le vieillissement, juge M. Tamellini. Mais il faut absolument mettre fin aux réductions de cotisations sociales accordées aux employeurs lorsqu'elles ne sont pas liées à l'emploi, nuance-t-il immédiatement. De plus, il faut dégager un financement complémentaire basé sur

*le capital : taxation des plus-values boursières, de la spéculation,...*

A en croire la FGTB, 2,4 milliards d'euros par an suffiraient à garantir la soutenabilité du régime des pensions. Le gouvernement vient de dégager 22 milliards d'économie, ce ne sont pas 2,4 milliards qui doivent l'arrêter, dit le syndicaliste. Cela permettrait de pérenniser le système actuel, et d'éviter, par exemple, de repousser l'âge de la retraite. "Oui, on vit plus vieux, admet-il. Mais l'espérance de vie en bonne santé n'est que de

64,9 ans en Belgique" (chiffres Eurostat 2012).

Au lieu de durcir le système belge des pensions, enchaîne Marie-Hélène Ska, secrétaire générale de la CSC, il faut au contraire "relever les pensions les plus basses, assurer une liaison des pensions au bien-être et revaloriser les plafonds" sur lesquels on se base pour leur calcul.

**Gare aux effets pervers**

Et comment financer ces dépenses supplémentaires ? "Il faut une politique de l'emploi ambitieuse", explique M<sup>me</sup> Ska. Si l'emploi augmente, les cotisations qui financent la Sécu augmentent également, en effet. "Il ne faut pas faire jouer aux pensions le rôle que l'emploi ne joue pas."

Par ailleurs, note la CSC, le financement des pensions de travailleurs salariés ne peut se réfléchir que dans le cadre général de l'équilibre financier de la sécurité sociale. Le syndicat chrétien prévient : les manipulations autour de l'âge de la retraite opèrent surtout des glissements d'un secteur à l'autre de la protection sociale (des pensions vers l'assurance-chômage ou l'assurance-maladie).

L.G.